

Votre contact en direct

056marie-veronique.brunet@pole-emploi.net

C56/ID049/EC4A

Mme KAOUANE LYNDA CHEZ IDDIR ARAB 43 RUE DU CLOS 75020 PARIS 20

Références à rappeler

numéro identifiant 6001764G numéro de dossier 990 numéro d'action 97

PARIS, le 19 février 2020

TC56QK69 EC4A

Objet : Attribution de la Rémunération de Formation Pôle emploi (RFPE)

(A conserver sans limitation de durée)

Madame KAOUANE,

Votre inscription à une formation du 11 février 2020 au 19 juin 2020 de LANGAGE JAVASCRIPT a été acceptée dans le cadre de votre projet personnalisé d'accès à l'emploi.

Après étude de votre dossier, nous vous informons que vous êtes éligible à la RFPE. Vous allez percevoir la rémunération de formation Pôle emploi.

Vos droits

- Le montant de votre rémunération mensuelle est de 652,02 euros (pour un mois complet de formation) avant application éventuelle du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu mis en place à compter du 1er janvier 2019.
- Elle est versée pour la durée de votre formation, dans la limite de 3 ans.

Ce montant mensuel correspond au montant avant application éventuelle du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu mis en place à compter du 1er janvier 2019.

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- En vous connectant à votre espace particulier à l'adresse www.impots.gouv.fr
- En appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).

Votre rémunération sera versée sur votre compte :

FR76 3000 3035 5100 0502 9056 602 SOGEFRPP.

Vous bénéficierez de la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle (accident du travail et maladie professionnelle) pendant toute la durée de votre formation.

Dans les deux mois suivant la présente notification, vous pouvez contester cette décision en exerçant :

- soit un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ;
- soit un recours hiérarchique auprès du directeur régional de Pôle emploi ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ces recours permettent de réexaminer votre situation, mais ne peuvent en aucun cas conduire à déroger à la réglementation applicable.

> POLE EMPLOI ILE-DE-FRANCE Adresse de correspondance PFPF FORMATION CS 90001 4 RUE GALILEE 93160 NOISY LE GRAND

KAOUANE LYNDA Références : 6001764G

Nous vous prions d'agréer, Madame KAOUANE, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

Conservez ce courrier sans limitation de durée, il pourra vous être demandé lors de la liquidation de votre retraite.

Il est disponible pendant 36 mois dans votre espace personnel sur **www.pole-emploi.fr** dans la rubrique « Mes échanges avec Pôle emploi, Mes courriers reçus » : imprimez, enregistrez et conservez-le dans vos archives personnelles.

Au-delà de cette durée de 36 mois, ce document et les informations enregistrés dans le système d'information de Pôle emploi sont supprimés dans un délai variant selon les traitements*.

Afin de faciliter vos démarches et de mieux gérer vos droits, les organismes qui vous servent des prestations sociales communiquent au Répertoire national commun de la protection sociale les informations relatives à la nature des prestations sociales qui vous sont versées et l'adresse que vous avez déclarée à chacun de ces organismes.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès à ces informations auprès de la CNAV et d'un droit de rectification auprès des organismes qui vous versent les prestations.

^{*} Article R. 5312-44 du code du travail